

détail sont trop élevés. Malgré une baisse des prix de gros, les prix de détail sont demeurés inchangés. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la même chose s'est produite dans le cas du homard.

Le représentant de Red Lobster Japan est alors intervenu pour signaler qu'il faut un certain temps avant que la baisse des prix de gros se traduise par une baisse des prix de détail, notamment dans le cas des restaurants, qui ne fixent les prix de leurs menus que deux fois par année.

Les marges bénéficiaires diffèrent d'un produit à l'autre. Ainsi, Red Lobster demande un dollar de plus pour ses plats à base de morue afin de compenser le coût élevé du crabe. La chaîne doit écouler son crabe, mais elle n'ignore pas qu'il existe une limite à ce que le consommateur est prêt à payer.

Au prix actuel du homard (entre 16 \$ et 19 \$ la livre), cette chaîne de restaurants ne possède aucune marge de manoeuvre.

Les débouchés pour le poisson de fond du Pacifique Nord - John Petersen, Conseil de gestion des pêches du Pacifique Nord, États-Unis.

- Il existe deux régions réglementées dans la zone américaine, à savoir les îles Aléoutiennes et le golfe de l'Alaska. Une commission mise sur pied en vertu du Magnusson Act a fixé les quotas annuels (ABC) et le total des prises autorisées (TPA) en fonction de facteurs d'ordre industriel, écologique et social. Les besoins intérieurs ont amené la disparition des entreprises conjointes et modifié l'orientation prise par les entreprises étrangères présentes dans le golfe de l'Alaska.

- Les sous-produits des pêches posent problème. Des flétans, des crabes, etc. se prennent dans les filets des chalutiers qui tentent de récolter le poisson de fond. Les prises d'espèces telles que le flétan étant sévèrement réglementées, il s'ensuit que la récolte directe de flétan doit cesser dès que le total des prises autorisées est atteint, ce qui ne manque pas de poser de sérieux problèmes à l'heure actuelle.

- Il existe par ailleurs des conflits entre les pêcheries de la côte et celles installées en mer. On a proposé diverses solutions à ce problème (quotas, zones de pêche spéciales, etc.), mais leur légalité est contestée. On songe présentement à imposer un moratoire qui aurait pour effet de réglementer davantage l'industrie du crabe et du poisson de fond. La menace d'extinction qui pèse sur les mammifères marins pourrait également forcer les autorités à limiter les activités de